Prix Judiciaires.

[illegible]

Collége de la Louisiane.

Rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

DIRECTEUR : LOUIS LEFTAU

LE Directeur de ce nouvel établissement, ne voulant pas se borner à fournir de l'aliment pour la jeunesse de la Louisiane, mais encore à en former des citoyens, a réuni les meilleurs collége d'Amérique. Dans ce but il a [illegible] devant aucun sacrifice, et a commencé par l'attacher, comme collégiens, les professeurs les plus en renom et les plus distingués de la Nouvelle-Orléans.

Ne séparant jamais l'éducation de l'instruction, le Directeur s'appliquera constamment à faire germer et à développer chez ses élèves les qualités du cœur, sans lesquelles les talents ne sont qu'un [illegible] de l'esprit. Il pense qu'il est tout aussi important de bien élever les enfants que de les bien instruire ; et il est persuadé que tout enseignement, pour être fructueux et solide, doit reposer sur des bases tout à la fois morales et religieuses.

L'enseignement du collége de la Louisiane comprendra l'étude des langues mortes et des langues vivantes (grec, latin, anglais, français et espagnol), l'histoire, la géographie, la Philosophie, la Rhétorique, les sciences mathématiques et naturelles, l'économie politique, la chimie, la tenue des livres, etc. etc.

L'anglais étant la langue nationale, servira de fondement à l'enseignement du collége de la Louisiane. La plupart des cours seront professés en anglais. Deux professeurs anglais ont été déjà [illegible] par le Directeur. L'un, Mr. Grant, avantageusement connu à la Nouvelle-Orléans, enseigne les classes supérieures ; l'autre également anglais de naissance, demeurera constamment avec les enfants pour les habituer à parler couramment et correctement la langue de leur pays—L'histoire de la Louisiane sera enseignée avec un soin tout particulier.

L'enseignement du collége sera divisé en quatre classes :

Première classe, par mois	$12
Deuxième classe, par mois	10
Troisième classe, par mois	8
Quatrième classe, par mois	6

Les arts d'agrément, tels que musique, dessin, peinture, seront exclusivement enseignés dans l'établissement, à la charge en sus par ces parents.

PETIT COLLÉGE.

Pour répondre aux vœux de plusieurs parents, le Directeur recevra des enfants de bas âge, depuis 12 ans, qu'il maintiendra sous rapport avec les élèves du grand collége et qu'il [illegible] dans l'établissement. Le prix de la pension pour ces enfants sera de $25 par mois.

PENSIONNAIRES ET DEMI-PENSIONNAIRES.

On reçoit dans l'établissement des pensionnaires et des demi-pensionnaires, tant de la ville que du continent, à raison de la distance et de la bonne ou mauvaise [illegible] de la ville.

Prix de la pension par mois—$25.
Prix de la demi-pension, $15.

Pour de plus grands renseignements, s'adresser à la [illegible], les dimanches exceptés, au Directeur du collége, rue Dauphine, à l'angle de l'établissement, que le public est invité à visiter et où l'on trouvera des prospectus. 10 sep

LYCÉE FRANKLIN,

Rue Royale, encoignure Hôpital.

CE Lycée est sous le patronage [illegible] Professeurs : S. Perry Archinoty, (A. M. L. L. B.) Prof. d'Algèbre et de Mathématiques, Pierre Le Becquet, (L. ès L.) Prof. de Latin, de Grec et de Latin.

Il a pour adjoint pour collaborateurs MM. Angel Lino, B. A. professeur d'Espagnol, Otto M. Elwood (A. M.) principal de l'école primaire.

Jules Le Clerc (B. A.), vice principal de l'école primaire.

P. Carrera, professeur de dessin.

L. Cattrette, professeur de musique.

Conditions :

Élèves internes.....$ 8 par mois
Demi-pensionnaires.....6
Externes.....6, 8, 10, selon la classe.
1re sep—1m

INSTITUTION JEFFERSON,

53, *rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*

L'Étude de cette institution comprend un stylé d'une éducation générale et très étendue. Les cours y sont donnés de neuf à sept ans et pouvent y être préparés pour les collèges aux universités. Les élèves qui seront préparés pour une profession de leur choix, trouveront ici un cours suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait à ville. Avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. Un jardin rempli de fleurs et d'arbrisseaux peut-être un établissement comme sur une grande [illegible].

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre régne et la plus grande sévérité est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires	$25 par mois.
Demi pensionnaires	15 do
Externes	8 do
Blanchissage et raccommodage	4 do

Les demi-pensionnaires ne sont admis d'un [illegible] seulement.

Nota—Un certificat d'aptitude pour les [illegible] pour les [illegible] et [illegible] est du ressort [illegible] ; les [illegible] sont [illegible] d'un [illegible].

L'institution est ouverte pour les élèves de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de 4 à 6 heures. 29 août—1an.

TABLEAU D'ASSENEMENT.

PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

BUREAU DE RECEVEURS,
Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1851.

AVIS est par le présent donné que les rôles des [illegible] districts représentants, formant les mandats d'assenement de cette municipalité, sont maintenant exposés et prêts à être portés, [illegible] au bureau du Receveur, pendant trente jours, à partir de ce jour, conformément à la loi. Jh GENOIS,
7 oct Receveur de la première municipalité

Bureau du Trésorier de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a trente mille piastres dans la caisse d'amortissement [illegible] pour le rachat des bons émis conformément à l'acte de la Législature, approuvé le 4 mars 1847, intitulé "Acte pour pourvoir au paiement des dettes des Municipalités de la Nouvelle-Orléans."

Que ces bons pourront être employés à cet effet [illegible] et seront reçus par le Trésorier de cette municipalité, jusqu'au samedi 27 décembre 1851, à midi, [illegible] à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant de ces bons, et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme susdite.

Les propositions devront porter en inscription : "Proposition pour la vente des bons de la Première Municipalité."

Nlle Orléans, 27 octobre 1851.
J. A DUREL, Trésorier.

EN débarquement du brick Deux Marie, venant de Bordeaux ;
100 barriques vin rouge Ière Côte de Bourg
100 barriques eau de vie, Bonnet Bel 1815
10 barriques do do do do
10 barriques do do do do
10 barriques do do do do
A vendre par
EUG. ROCHEREAU,
17 et 19 rue et Louis

EAU DE FLEUR D'ORANGER—Un assortiment complet, en magasin et à vendre par
B. TALAMON,
10 oct 102 et 104 rue Royale

INDIGO—Guatemala supérieur, en surons, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3, Front Levée.

CHAPEAUX FRANCAIS EN GROS.—Reçu par le navire Emperor du Havre, un assortiment de CHAPEAUX ET ASSIQUETTES, pour hommes et pour enfants, à vendre par
THEOD FROIS,
17 oct 14, rue du Canal.

Nouveautés de Saison.

REÇU par le navire Emperor du Havre, un grand assortiment de marchandises françaises, à vendre par THEOD FROIS,
17 oct 14, rue Canal.

CIGARES — 9 000 Fumeries et Regalias, à vendre par BRUGUIERE FRERES,
31 oct 9, rue Bienville.

Tn. MOREAU,

Rue Royale, 151, *encoignure Toulouse.*

Magasin de Parfumeries et de Fantaisie, et salon de Coiffures pour Messieurs.

Rue St-Charles, No 36.

REÇU par les navires Emperor, Gertrude et Lemuel Hy, du Havre, les articles suivants :

Un lot en boîte Dr. Perry, chemises Gaîtur, de coton blanc et couleur, pour enfants.

50 douzaines chaussettes coton et fil d'Ecosse, blanc et écru.

150 douzaines chaussettes coton et fil d'Ecosse, couleurs, anglaises et rombées, bas d'hommes et pour enfans et fibres.

50 douzaines gilets et caleçons flanelle, unis et rayés.

75 douzaines gilets et caleçons en coton blanc et écru, calçons toile, ceintures assorties de taille.

50 douzaines gilères pour hommes, cassimir et fantaisie, fibeuf.

200 douzaines gants Jouvin pour hommes et pour dames.

Un riche assortiment de porcelaines et cristaux, tels que vases Japon, pantoires vases fleurs, étagères, toutes tailles, flacons à odeur, boîtes à poudre [illegible] genre, encrier à 4 dits, verres d'eau etc.

Un beau choix se composant de cravates fantaisies, cravates longues, du Jouvin, foulards des Indes, mouchoirs batistes, toile et batistes, cols de chemises, boutons bridés, boutons au crochet, aux vessies, rich, pour dames, boutons en peau de daim, corbeilles à ouvrage et ordinaires, porte cigarettes, porte cigares cuir de Russie et au crochet, bretelles, parfumeries, etc. etc.

Un grand assortiment de dentelles et parapluies.

Une fois partie de rubans unis et façonnés, soutaches, pour chapeaux de dames, au dessous du cours, rubans de velours uni et rayés, toutes couleurs.

Bracelets velours, bouglies et garnitures de bracelets, acier fin et ciselé.

700 livres laine de Berlin, pour tapisserie, toutes couleurs, chaînes, pantoufles, échantillonnés sur canevas, modèles de Berlin, au crochet, articles et accessoires pour la bijoterie.

Bérectie, parfumerie, fournitures pour modistes et couturières.

Nota—Th. Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, tresses, frisettes, &c. &c. Une spécialité de parfumerie fine.

Occasion—UNE POIRE PARTIR de chemises toile pour hommes, à vendre à 30 pour cent au dessous. 23 sept

EN GROS ET EN DETAIL, **aux prix de Paris**

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti.

PIANOS

d'ERARD & PLEYEL.
W. HARTKOPF,
Rue Royale, 172, entre Toulouse et St-Pierre.

A l'honneur d'annoncer qu'il vient de nous arriver d'Europe et offre à vendre des Pianos d'Erard & Pleyel, de qualité supérieure, qu'il a choisis lui-même dans les manufactures de Paris et qu'il a fait disposer de façon à résister à toutes les variations de température et de climat.

Il a reçu par le navire *Emperor*, six PIANOS DERARD.

TROIS PIANOS oblique, grand format, 7 octaves, de genre nouveau.

DEUX PIANINOS droits, entièrement en fer.

Un grand assortiment de Pleyel & Erard, attendu par le [illegible].

Et M. HARTKOPF se charge comme par le passé des réparations et accorde de pianos.

Aussi—PIANOS A LOUER ET ECHANGES.
9 oct

C. YALE Jr & Co.

27, RUE DES MAGASINS, 27,
MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE,
SOUTIEN ASSORTIES,
ARTICLES DE MODES,
Bretelles, Broderies
Chapeaux de paille, Cants,
Rubans, Bas, Fanons,
Plumes, Passementeries,
Fleurs artificielles.

Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un [illegible] assortiment supérieur et attention aux marchands de la ville et de la campagne.

C. YALE,
No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Common.

Ch. GODIN,
LIBRAIRE, RELIEUR ET PAPETIER,
RUE DE CHARTRES, 133.

A l'honneur de prévenir Mrs les médecins qu'il a [illegible] placer quelque abonnement à journal Scientifique.

Velin et planches, une année $3 50.
Abonnement de lecture, par mois $1.
Catalogue de [illegible] genres. 15 sept

AUX RAFFINEURS.

A LOUER à partir du 1er octobre prochain, la Cidrerie de la Louisiane, située à Faubourg Bons au dessous de la rue du Canal. Cette bonne propriété est en parfait état, [illegible] nouvellement [illegible] et [illegible] et [illegible] et